

**Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 7 juillet 2014,
à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.**

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(es) :

Manon Côté Benoît Couture
Rémi Beauchesne Steve Leblanc
Dominic Lapointe

Est absent le conseiller Gilles Gauvreau.

Les membres présents forment le quorum.

2014-07-104 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 juin 2014
4. Présentation des comptes
5. Signalisation traverses piétonnières et changement de limite de vitesse (4^e avenue)
6. Fabrique Sts-Anges - Dossier bâtiment de l'école secondaire
7. Demande de subvention - Programme amélioration du réseau routier
8. Embauche - Entretien salles de bain et cuisine du Centre Communautaire, bureau municipal et bibliothèque
9. Déneigement routes municipales - Appel d'offres
10. École nationale d'administration publique - groupe de codéveloppement des DG
11. Adoption des indicateurs de gestion 2013
12. Carte de crédit (Visa Affaires)
13. Récupération d'un bien non-réclamé à Revenu Québec
14. Programme journée de l'élu municipal avec la SQ
15. Projet réseau autonomie santé
16. Ambulance St-Jean - Don pour présence à la parade du 150^e
17. Demande d'aide financière - Fondation du CHUS
18. Formations DG (Document d'appel d'offres) (Procédure d'un règlement d'emprunt)
19. Correspondance :
 - a) Lettre du député M. S. Schneeberger - Appui à l'école primaire
 - b) Bilan d'Activités 2013 - 2014 de la SQ
 - c) Remorque radar à Ham-Nord - semaine du 28 juillet
20. Période de questions
21. Clôture de la séance

2014-07-105 **Approbation du Procès-verbal du 2 juin 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 2 juin 2014 soit accepté, tel que rédigé.

2014-07-106 **Présentation des comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 169,283.08\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2014-07-107 **Signalisation traverses piétonnières et changement de limite de vitesse (4^e avenue)**

ATTENDU QUE la municipalité désire augmenter la sécurité des piétons circulant sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité désire trouver une signalisation adéquate permettant de bien identifier les passages piétonniers;

ATTENDU QUE la municipalité désire diminuer la vitesse de la circulation aux différentes entrées du villages;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: DOMINIC LAPOINTE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord installe des pancartes (4) de "traverses piétonnières" constituant un "cédé le passage" en faveur des utilisateurs qui désirent traverser la rue. Cette nouvelle signalisation constituera donc une OBLIGATION aux automobilistes, motocyclistes, VTT, machinerie agricole etc, de s'arrêter pour donner la priorité aux piétons et cyclistes.

QUE la vitesse de circulation de la 4e Avenue soit diminuée à 30 Km/h et que la signalisation requise y soit installée (2 pancartes de milieu de rue 30 Km/h avec mention "Attention à nos enfants").

QUE 2 autres pancartes de milieu de rue soient installées aux 2 entrées de village situées sur la rue principale (Une près de l'aménagement forestier et l'autre, en début de périmètre urbain tout en haut de la rue principale) afin d'identifier la zone de 50 Km/h avec mention "Attention à nos enfants".

2014-07-108 **Fabrique Sts-Anges - Dossier bâtiment de l'école secondaire**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une résolution du conseil d'administration de la Fabrique Sts-Anges datée du 18 juin 2014 et que celle-ci se lit comme suit; *Suite à la*

proposition de la municipalité, datée du 26 mai 2014, à laquelle les conseillers nous proposaient de prendre en charge le Collège l'Horizon avec son contenu en contrepartie du solde de l'hypothèque restante, le conseil de la Fabrique a voté à l'unanimité être en faveur de la demande avec une clause, celle de fournir à la Fabrique un local à titre gratuit. Ce local serait l'unique propriété de la Fabrique et ne pourra être loué à d'autres organismes. Nous acceptons d'enlever toute clause de rétrocession sur l'immeuble du 484 rue Curé-Charles-Lemire.

ATTENDU QUE la municipalité est intéressée à se porter acquéreur de l'immeuble afin de l'utiliser dans une future vocation "communautaire";

ATTENDU QUE certains projets potentiels sont présentement à l'étude mais qu'il est trop tôt dans le processus pour statuer sur les besoins futurs de la municipalité et/ou des futurs utilisateurs concernant la bâtisse du 484 rue Curé-Charles-Lemire;

ATTENDU QUE la municipalité ignore pour l'instant les contraintes reliées aux divers projets présentement en vue et qu'elle ne veut pas restreindre les opportunités qui s'offriront à elle;

ATTENDU QUE la municipalité désire éviter d'inclure une clause au contrat de transfert de propriété selon laquelle un local de la bâtisse du 484 rue Curé-Lemire serait réservé à la Fabrique Sts-Anges, ce qui pourrait malheureusement avoir comme conséquence de limiter et/ou bloquer les futurs utilisateurs de la bâtisse;

ATTENDU QUE la municipalité désire répondre aux besoins de la Fabrique et de lui fournir un local selon ses besoins;

IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la municipalité s'engage à fournir un local à titre gratuit à la Fabrique Sts-Anges lorsque celle-ci en exprimera le besoin et que l'emplacement de ce futur local sera déterminé en temps et lieu selon les locaux disponibles.

2014-07-109 **Demande de subvention au député M. Sébastien Schneeberger pour l'amélioration du réseau routier 2014 (Routes municipales)**

IL EST PROPOSÉ PAR: STEVE LEBLANC
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE demander à M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francis, une subvention pour l'année 2014 afin d'assumer les coûts des travaux de voirie effectués sur les routes municipales.

2014-07-110 **Embauche - Entretien Salles de bain et cuisine du Centre Communautaire, bureau municipal et bibliothèque**

IL EST PROPOSÉ PAR: REMI BEAUCHESNE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord engage Mme Ghislaine Poirier pour le poste d'entretien des Salles de bain et cuisine du Centre Communautaire, du bureau municipal et de la bibliothèque.

2014-07-111 **Déneigement routes municipales - Appel d'offres**

IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE procéder à un appel d'offres public sur le SEAO pour le déneigement des routes municipales. Les soumissions seront demandées pour une période de 3 ans et 5 ans.

2014-07-112 **École nationale d'administration publique - groupe de codéveloppement de DG**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE permettre à M. Mathieu Couture, directeur général, de participer à la formation d'un groupe de codéveloppement des DG de la MRC d'Arthabaska favorisant les discussions et les échanges constructifs permettant ainsi de trouver des solutions aux problèmes et également rehausser les compétences managériales. Cette formation offerte par l'École nationale d'administration publique est au coût de 750\$ pour le total des 8 rencontres.

2014-07-113 **Adoption des indicateurs de gestion 2013**

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le Rapport sur les Indicateurs de gestion de la municipalité pour l'année 2013 soit adopté.

2014-07-114 **Carte de crédit (Visa Affaires)**

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER M. Mathieu Couture, directeur général, à faire les démarches pour l'obtention d'une carte de crédit "Visa Affaires" au nom de la municipalité ayant une limite de crédit de 5,000\$.

2014-07-115 **Récupération d'un bien non réclamé à Revenu Québec**

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER M. Mathieu Couture, directeur général, à présenter et signer en tant que représentant de la Municipalité du Canton de Ham-Nord, une demande de réclamation à Revenu Québec relatif à un produit financier non réclamé datant de l'année financière 2006.

2014-07-116 **Programme journée de l' élu municipal avec la SQ**

Le directeur général dépose à la table du conseil une invitation de la part de la Sûreté du Québec afin de permettre à un élu municipal de partager un quart de travail avec le "parrain" de la municipalité. Ayant soulevé son intérêt pour le projet, M. Gilles Gauvreau sera l' élu attitré à l'activité.

2014-07-117 **Projet réseau autonomie santé**

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord participe au "Projet réseau autonomie santé" mis sur pied par M. Éric Sevellec permettant l'intégration au milieu du travail de jeunes ayant une légère déficience intellectuelle. Le projet de l'organisme consiste à vendre et livrer des boîtes de papier d'impression à prix compétitif à travers les entreprises de la région. La municipalité s'engage donc à s'approvisionner en papier (pour une période initiale de 1 an) auprès de l'organisme dès que le projet prendra vie.

2014-07-118 Ambulance St-Jean - Don pour présence à la parade du 150e

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

D'ACCORDER un don de 100\$ à "Ambulance St-Jean" en guise de remerciement pour leur présence sur les lieux lors de la parade 150e et d'en autoriser le paiement.

2014-07-119 Demande d'aide financière - Fondation du CHUS

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

D'ACCORDER une aide financière de 50\$ à la Fondation du CHUS et d'en autoriser le paiement.

2014-07-120 Formations du DG

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER les formations et déplacements suivants et d'en défrayer les coûts :

- Documents d'appel d'offres (Capsule vidéo) au coût de 165\$ + tx;
- La gestion des procédures d'un règlement d'emprunt (278\$ + tx) à St-Ferdinand le 17 septembre 2014.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. D'une lettre d'appui au conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours reçu de M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs;
2. de la réception du bilan d'activités 2013-2014 de la SQ;
3. de la présence de la remorque radar de la MRC d'Arthabaska durant la semaine du 28 juillet.

Le maire lève l'assemblée à 20h35.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier